



LIGUE D'AQUITAINE DE HANDBALL Association de la loi 1901

Siège Social : 174 avenue du Truc – 33700 MERIGNAC

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DIRECTEUR

Du 5 AVRIL 2011

Présents : Francis CONQUES, Sylvie GAÜZERE, Eric JULLIG, Irène MEROP-VICENS, Jean-Pierre Feuillan

Sous la présidence de Marie-Christine BIOJOUT.

La séance est ouverte à 18H30, en réunion VISIOCONFERENCE et présence Ligue

1. Points sur Bureau Directeur du 08/02/2011

- Il avait été acté la mise en ligne sur le site WEB de la Ligue des décisions de la Commission de Discipline Régionale. Le BD missionne I.MEROP-VICENS, pour une prise en charge de cette action dans les meilleurs délais.

- Ayant, après analyse, une meilleure lisibilité de la Convention Commune, E. JULLIG rencontrera prochainement les CTF. S. GAUZERE, se rapprochera des services de la Fédération et plus particulièrement de Cécile MANTEL afin de se renseigner sur la meilleure adéquation possible entre la gestion du temps de travail de nos salariés et leurs contrats de travail.

2. Points sur le BD du 09/03/2011

- Dossier Ambares, le BD est toujours dans l'attente d'une réponse du club, suite à l'envoi du courrier de MC. BIOJOUT.

-AG du CROS, le lundi 4 mars 2011, la Présidente de la ligue retenue par des obligations professionnelles n'a pu assister au dernier moment à cette AG, Monsieur JC HEBRAS a représenté la Ligue.

3. Paiement des intervenants DE

Le Bureau Directeur étudie la façon règlementaire pour indemniser les intervenants sur le DE. Francis CONQUES est en charge de ce dossier, un premier contact a déjà été pris avec A. Koubi, Trésorier de la FFHB.

4. Coupe de France

Le Bureau Directeur tient à féliciter le club des Girondins, pour leur remarquable parcours dans cette compétition.

5. Challenge Cup

Dans le cadre des actions de développement de notre discipline, le Bureau Directeur décide de participer à l'achat de places pour le Match qui aura lieu à Mios, le 10 avril contre l'équipe de NIMES.

6. Courrier club

Le Bureau Directeur prend connaissance d'un courrier du club de Lège, ce dossier est en cours de traitement, par les commissions concernées.

7. Plaquettes Ligue

Le Bureau Directeur prend acte des propositions faites par les présidents de comité, et décide les attributions suivantes :

COMITE 24 : 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze
COMITE 33 : 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 3 médailles de bronze
COMITE 40 : 3 médailles de bronze
COMITE 47 : 1 médaille d'argent, 2 médailles de bronze
COMITE 64 : 2 médailles d'argent, 4 médailles de bronze

8. Demande de Monsieur COLY

Le Bureau Directeur a pris connaissance du projet présenté par Monsieur COLY. Le Bureau Directeur ne peut donner dans les prochains mois une suite favorable à ce projet qui a retenu toute son attention. Le Projet Territorial et sa mise en place étant la priorité de la ligue, seuls le manque de temps et le manque de moyens humains ne permettent pas à ce jour de retenir le projet présenté.

9. Demande de report

Le Bureau Directeur a pris connaissance des courriers envoyés par les clubs de Lasseube et de Billère, et mandate E.JULLIG pour contacter la COC, qui prendra une décision en fonction des possibilités de chaque club et en application de nos règlements. Le Bureau Directeur souhaite que pour les années à venir les dates de reports ne soient pas uniquement positionnées durant les vacances scolaires.

9. Déjeuner club affaires

Suite à l'invitation des Girondins de bordeaux Handball, le Bureau Directeur mandate F. CONQUES, pour représenter la ligue le vendredi 13 mai, au déjeuner club affaires.

10. Tournoi pôle filles

Le Bureau Directeur valide le principe de participation de l'équipe du pôle filles, à un tournoi inter pôles organisé par le club de Bayonne.
Le Bureau Directeur mandate MC BIOJOUT pour rencontrer V. PHILIPPART afin de finaliser l'aspect budgétaire lié à cette participation.

11. Invitation IREPS

Le Bureau Directeur prend connaissance d'une conférence le mercredi 27 avril au Conseil Régional d'Aquitaine sujet : « inégalités sociales et santé des jeunes ».
Cette invitation sera transmise au Docteur Féthy BENSAAD, pour participation éventuelle.

12. Protection de l'athlète

Le Bureau Directeur valide le projet présenté par le Docteur Féthy BENSAAD. Avant toute communication et mise en place, MC BIOJOUT prendra contact avec C MANTEL sur l'aspect juridique de ce projet.

13. Demande d'un club

I. MEROP-VCENS informe le Bureau Directeur d'une demande du club du BEC, pour le suivi d'un match, par une personne de la Ligue, le délai étant trop court, la demande ne peut aboutir.

14. Divers

- RGO : à ce jour 10 inscriptions, une relance a été faite à tous les licenciés potentiellement intéressés.
- Partenaires : F CONQUES informe le Bureau Directeur de ses rencontres avec plusieurs banques.


La séance est levée à 20h15.

La Présidente



Marie-Christine BIOJOUT

La Secrétaire Générale



Irène MEROP-VICENS